



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 14 JUIN 2007

Le Conseil municipal de Brignais s'est réuni le 14 juin 2007, à 20 heures 30 en Mairie, sous la présidence de Monsieur Paul MINSSIEUX, Maire.

24 Conseillers sont présents

7 Conseillers sont absents excusés et ont donné pouvoir

2 Conseillers sont absents excusés pour partie et ont donné pouvoir pendant leur absence

**Secrétaires de séance : Thérèse BERNARDINIS – Serge BERARD**

\*\*\*\*\*

Début de la séance : 20 H 39

#### **FOURNITURE, MISE EN PLACE ET MAINTENANCE D'UN PROGICIEL DE GESTION FINANCIERE ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AVENANT N° 1**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal approuve l'avenant n° 1, d'un montant de 14 772,04 € HT, au marché de fourniture, mise en œuvre et maintenance des progiciels de gestion financière et gestion des ressources humaines, conclu avec la société CIRIL SA et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces y afférents.

**CREATION DE VOIES NOUVELLES ET PARKINGS VEGETALISES DANS LE  
CENTRE VILLE  
MAITRISE D'ŒUVRE  
AVENANT N° 1**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal approuve l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la création de voies nouvelles et parkings végétalisés dans le centre ville tel que présenté en séance ; avenant entérinant le changement de titulaire du marché (ancien mandataire : entreprise SAFEGE Environnement – nouveau mandataire : entreprise SAFEGE).

**IMMEUBLE PLACE GUY DE CHAULIAC – REHABILITATION  
MARCHE DE TRAVAUX  
LOT N° 1 : DEMOLITION, MACONNERIE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS  
AVENANT N° 3**

**Par 32 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil municipal approuve l'avenant n° 3 au lot n° 1 (démolition, maçonnerie, aménagements extérieurs) du marché de travaux concernant la réhabilitation de l'immeuble Guy de Chauliac conclu avec l'entreprise VMG et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant d'un montant de 1 915,20 € HT.

**INSTALLATIONS CLASSEES  
DEMANDE D'AUTORISATION  
SOCIETE SLF GIVORS**

**Par 32 voix pour et 1 abstention**, le Conseil municipal émet un avis favorable sur le dossier présenté par la société SLF Givors en vue d'étendre l'exploitation d'un entrepôt frigorifique situé Chemin des Vieilles vignes, zone industrielle des Ronzières, à Brignais.

**RESTAURATION SCOLAIRE  
ANNEE SCOLAIRE 2007 - 2008  
TARIFICATION**

**Par 28 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre**, le Conseil municipal fixe, comme suit, les tarifs du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2007 – 2008 :

| <b>Quotient familial</b> | <b>Tarifs 2007/2008</b> |
|--------------------------|-------------------------|
| Inférieur à 312.66       | 1.72 €                  |
| De 312.67 à 503.22       | 2.15 €                  |
| De 503.23 à 732.05       | 2.93 €                  |
| De 732.06 à 922.76       | 3.62 €                  |
| De 922.77 à 1182.08      | 4.07 €                  |
| Supérieur à 1182.08      | 4.56 €                  |
| Occasionnels             | 5.06 €                  |

**ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JEAN ZAY  
SUBVENTION**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 200 € au profit de l'association sportive du collège Jean Zay. Cette subvention est sollicitée par ladite association pour participer au frais de transports engagés par certaines de ses sections qui ont été qualifiées pour participer aux championnats de district de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).

**CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE  
CONTRAT D'AGGLOMERATION  
CONVENTION LOCALE D'APPLICATION  
APPROBATION**

**Par 32 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'agglomération du contrat urbain de cohésion sociale 2007 – 2009 ainsi que la convention locale d'application dudit contrat tels que présentés en séance.

**CONTRAT TEMPS LIBRES – CONTRAT ENFANCE JEUNESSE  
SUBVENTION AU CENTRE SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL DE BRIGNAIS**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise le versement d'une subvention d'un montant de 96 389 € au profit du Centre social et socio-culturel de Brignais pour les déficits 2005, 2006 et 2007 ainsi que la perception, par la ville, de la contribution de la CAFAL à hauteur de 24 353,91 € au titre des déficits 2005 et 2006.

**SERVICE INFORMATION – COMMUNICATION  
POSTE D'ADJOINT AU RESPONSABLE DE SERVICE  
RENOUVELLEMENT**

Dossier retiré de l'ordre du jour.

**SECTEUR PETITE ENFANCE  
RECRUTEMENT D'UN APPRENTI**

**Par 32 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil municipal approuve la création d'un poste d'apprenti destiné à exercer des missions auprès des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sur différents postes dans les groupes scolaires de la commune de Brignais, autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat d'apprentissage et à solliciter la subvention correspondante auprès du Conseil régional.

**COMMISSIONS MUNICIPALES**

## **MODIFICATION**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal désigne, après un vote à bulletins secrets, à la suite de la démission de Madame Pascale SUSSERET, Madame Dominique DURGUEIL comme membre de la commission n° 3 (Patrimoine, Travaux, Environnement) et précise que Madame Pascale SUSSERET ne sera pas remplacée au sein des commissions n° 1 (Finances communales et intercommunales, Administration générale, Sécurité) et n° 2 (Social, Education, Emploi, Jeunesse, Conseil municipal junior).

## **REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE MODIFICATION**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal modifie comme suit, l'article 11 du règlement intérieur de l'Assemblée délibérante :

Le Conseil Municipal peut former des Commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'Administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le Conseil Municipal forme les Commissions permanentes suivantes, celles-ci comprennent, outre le Maire, Président de droit :

**FINANCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES – 11  
membres**

**ADMINISTRATION GENERALE - SECURITE**

9 représentants de la liste « Ensemble pour Brignais » – 2 représentants de la liste « Brignais pour tous »

**SOCIAL – EDUCATION – EMPLOI – JEUNESSE – 14  
membres**

**CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR**

10 représentants de la liste « Ensemble pour Brignais » - 1 non inscrit – 2 représentants de la liste « Brignais pour tous » - 1 représentant de la liste « Défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics »

**PATRIMOINE – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT 13  
membres**

11 représentants de la liste « Ensemble pour Brignais » – 2 représentants de la liste « Brignais pour tous »

**VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE – 12  
membres**

**JUMELAGES – COMMUNICATION - ANIMATION**

9 représentants de la liste « Ensemble pour Brignais » - 1 non inscrit – 2 représentants de la liste « Brignais pour tous »

**URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – 14  
membres**

**INTERCOMMUNALITE - DEPLACEMENTS**

11 représentants de la liste « Ensemble pour Brignais » – 2 représentants de la liste « Brignais pour tous » - 1 représentant de la liste « Défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics »

## **SUBVENTION A BRIGNAIS COMMERCES**

**Par 26 voix pour et 7 abstentions**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 5 000 € au profit de l'association Brignais Commerces.

## **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2007 MARCHE DE TRAVAUX AUTORISATION DE SIGNATURE**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal entérine le choix de la commission d'appel d'offres qui a décidé de retenir, dans le cadre du marché relatif aux travaux d'assainissement 2007, le groupement d'entreprises BEYLAT/RAMPA TP, dont la société BEYLAT est mandataire, sis 4 route de Lyon à Brignais, pour un montant de 298 695,80 € HT.

## **VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL IMPLANTATION D'UN MAGASIN DE BRICOLAGE AUX SEPT CHEMINS**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal souhaite émettre un avis très réservé quant à l'implantation d'un magasin de bricolage à l'enseigne LEROY MERLIN au lieu-dit Les Sept Chemins, sur la commune de Vourles. Cet avis, tel que présenté en séance et rédigé sous forme de vœu, sera porté en tant qu'observation au registre d'enquête publique.

Fin de la séance à 23 H 37.